



## Le Courrier de la Marche Mondiale des Femmes contre les Violences et la Pauvreté - N° 272- janvier 2015

Bonjour, voici quelques textes, rendez-vous et communiqués concernant les droits des femmes, en espérant qu'ils vous seront utiles. Ceci est un bulletin de collecte d'informations, ce qui veut dire que nous ne sommes pas obligatoirement d'accord avec tout ce qui est écrit (sauf pour les communiqués signés Marche mondiale des Femmes).

Si vous recevez ces informations plusieurs fois (attention, vérifiez que l'expéditeur est bien directement la Marche) ou si vous ne voulez plus les recevoir, répondez à ce mail. Faites passer à vos réseaux et ami-es.

Site : <http://www.mmf-france.fr>

---

### SOMMAIRE

- 1 - Marche silencieuse « Justice et vérité pour Leyla - Rojbin - Sakina » - 9 janvier - Paris - Page 1
- 2 - Manifestation « Justice et vérité pour Leyla - Rojbin - Sakina » - 10 janvier - Paris - Page 2
- 2bis - Rappel : Manifestation nationale 17 janvier Paris - Page 2
- 3 - Acquiescement de Pinar Selek : le Procureur fait appel - Elu/es Contre les Violences faites aux Femmes - Page 3
- 4 - Loi Macron : une augmentation des violences économiques contre les femmes - Osez le Féminisme! - Page 3
- 5 - Simone Iff, digne figure du féminisme - Mina Kaci - L'humanité.fr - Page 4
- 6 - Simone et Simone - Nos héroïnes - Annette Lévy-Willard - Page 4
- 7 - Comprendre la position de l'AFAC sur la prostitution - Associations des femmes autochtones du Canada - Sources : entreleslignesentrelesmots - Page 5
- 8 - Femme travestie en homme et morte il y a 75 ans, Madeleine Pelletier était la première interne en psychiatrie - Marine Le Breton - Le HuffPost - Page 7
- 9 - Rencontre avec Virginie Despentes pour la parution de son roman *Vernon Subutex* (Grasset)
- 10 - Rencontre avec les rédactrices du dossier "MLF : le détournement" - ProChoix n°63 - 28 janvier - Page 9
- 11 - Colloque : Face à la crise, les extrême-droites sont un danger pour les femmes et la justice sociale - 31 janvier - CNDF - Page 9
- 12 - Maternité des Lilas : concert de soutien - Paris - 9 janvier - Page 10
- 13 - Débat « De la démocratie exclusive » - Geneviève Fraisse - 13 janvier - Institut Tribune socialiste - Page 10
- 14 - Livre : Les Travesties de l'Histoire - Hélène Soum - Page 11
- 15 - Exposition : "Convictions intimes" - de Marie Docher - 7 janvier - Page 11
- 16 - Rencontre : Livre : Alors je suis devenue une Indien d'Amérique... » de Elisabeth Lebovici - Page 12
- 17 - Spectacle « Haine des femmes », d'après « Laissées pour mortes » de Nadia Kaci - Page 12
- 18 - Radio : "Femmes Libres" - Radio Libertaire 89.4 - Page 12
- 19 - Revue : « Féminismes au Maghreb » - Nouvelles Questions féministes - Page 13

---

### MOBILISATIONS

- 1 - Justice et vérité pour Leyla - Rojbin - Sakina - 9 janvier - Paris

Justice et vérité pour Leyla - Rojbin - Sakina

**MARCHE SILENCIEUSE**

12h15 - du 16 rue d'Enghien Paris 10<sup>ème</sup> au 147 rue La Fayette - dépôt de fleurs

Le vendredi 9 janvier 2015 sera le jour anniversaire de l'assassinat des militantes kurdes Sakine

Cansiz, Fidan Dogan (Rojbîn) et Leyla Saylemez. Afin de rendre hommage à ces trois militantes de la paix, nous organisons ce jour-là une Marche silencieuse qui commencera vers 12h15 (départ: devant le 16 rue d'Enghien, Paris 10).

A l'arrivée, devant le 147 rue La Fayette, aura lieu une conférence de presse, avec la participation des familles des victimes, d'un de leurs avocats et de représentants des organisations kurdes et de soutien au peuple kurde. Nous vous invitons à participer nombreux à cette manifestation. Vous pourrez à cette occasion déposer des fleurs devant le 147 rue La Fayette, lieu où les trois militantes ont été exécutées.

**2 - Justice et vérité pour Leyla - Rojbin - Sakina - 10 janvier - Paris**

**Justice et vérité pour Leyla - Rojbin - Sakina**

**MANIFESTATION**

11h - Gare du Nord - République

**RASSEMBLEMENT**

Place de la République

Le 09 janvier 2013, Leyla Saylemez, Fidan (Rojbîn) Dogan et Sakine Cansiz étaient assassinées en plein Paris. Cet acte odieux a soulevé indignation et l'émotion dans notre pays. Militantes et dirigeantes du combat pour la reconnaissance des droits politiques et culturels du peuple kurde, elles ont payé au prix fort leur engagement militant.

La France, pays des droits de l'Homme, n'a pas su les protéger de ceux qui depuis des décennies tentent par tous les moyens d'étouffer l'expression d'une volonté populaire qui réclame le droit, la paix et la démocratie. Des éléments concordants, laissant apparaître l'implication des services secrets turcs (MIT), renforcent l'idée de la responsabilité de la Turquie dans ces assassinats.

Le peuple kurde en exil, ou sur ses terres historiques et ancestrales, ne se résigne pas face aux politiques négationnistes et répressives dont il est victime en Turquie, en Iran ou Syrie. Il est debout en Syrie pour combattre la barbarie de Daesh, il est debout en Turquie pour faire vivre le principe de l'autonomie démocratique, il est debout en Iran pour faire vivre son identité. Il est debout en Irak où il a acquis en tant que peuple une reconnaissance internationale. Il est debout avec, à ses côtés, toutes les forces progressistes qui, dans notre pays, demandent la Justice et la Vérité pour les trois militantes assassinées. Toute la vérité doit être faite sur ces assassinats, les commanditaires identifiés et poursuivis, les assassins condamnés. Par la voix des plus hautes autorités de l'Etat, la France doit affirmer une volonté politique forte pour que soient mis en lumière les responsabilités des différents acteurs de ces crimes. Il ne peut y avoir de raisons d'Etat qui l'emportent sur le respect de la vie humaine et des droits des peuples. Le 10 janvier 2015, par milliers, portons ces exigences.

*Premiers Signataires : Coordination Nationale Solidarité Kurdistan (CNSK) ; Conseil Démocratique Kurde en France (CDKF) ; Parti Communiste Français (PCF) ; Parti de Gauche ; Ensemble ! ; Union syndicale Solidaires ; Collectif Solidarité Femmes Kobanê ; CNT Solidarité Ouvrière ; Nouveau Parti Anticapitaliste (NPA) ; Union Démocratique Bretonne (UDB) ; Amitiés Kurdes de Bretagne ; Solidarité et Liberté ; Sortir du Colonialisme ; Collectif Amazigh en France ; Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié des Peuples (MRAP), Marche Mondiale des Femmes France*

**2bis - Rappel : Manifestation nationale 17 janvier Paris**

Voir Courrier N°271

## COMMUNIQUÉS

### **3 - Acquittement de Pinar Selek : le Procureur fait appel - Elu/es Contre les Violences faites aux Femmes**

Ce Vendredi 19 décembre 2014, la 15<sup>e</sup> Cour pénale d'Istanbul a prononcé, pour la 4<sup>ème</sup> fois, l'acquittement de Pinar Selek pour l'affaire du prétendu attentat d'Istanbul en 1998. Mais le 22 décembre 2014, c'est avec regret que nous avons appris que le Procureur a fait une nouvelle fois appel de cette décision. Après 16 ans de poursuites, pour des faits qu'elle n'a pas commis, l'acharnement judiciaire du gouvernement de Monsieur ERDOGAN à l'encontre de la sociologue et militante féministe se poursuit.

Francine Bavay, présidente d'honneur d'ECVF, représentait notre association le 5 décembre dernier à Istanbul lors de la première séance du procès. De même de nombreuses associations féministes, de toutes nationalités, étaient présentes en soutien à Pinar Selek, devenue symbole de la lutte pour les droits des femmes et pour leur liberté, ainsi que de ceux des minorités. Nous souhaitons saluer l'élan de solidarité international qui s'est manifesté durant toutes ces années ainsi que les actions de son comité de soutien.

Nous réaffirmons ici notre total soutien à Pinar Selek, nous poursuivrons le combat à ses côtés et nous gardons l'espoir qu'un acquittement définitif soit prononcé prochainement pour qu'elle puisse enfin vivre librement.

### **4 - Loi Macron : une augmentation des violences économiques contre les femmes - Osez le Féminisme !**

Le 11 décembre dernier, M. Macron, Ministre de l'Économie, a présenté à l'Assemblée Nationale un projet de loi « pour la croissance et l'activité ». Dans la troisième et dernière partie de ce projet de loi, intitulée « Travailler », trois dispositions nous alertent en tant que féministes.

Tout d'abord, ce projet de loi prévoit des « exceptions au repos dominical et en soirée ». Sachant que 70 à 80% des salarié-es du commerce sont des femmes, elles seront les premières concernées par le travail de nuit et dominical, qui nuit à toutes les sphères de la vie privée. En effet, travailler le dimanche et/ou de nuit implique une vie à contretemps et oblige à trouver des moyens de garde pour les parents isolés : des mères dans 9 cas sur 10.

Plus loin, le texte du projet précise : « Le volontariat, un accord collectif, la négociation et la compensation pour les salariés sont le socle de la réforme, dans le souci de l'intérêt des salariés, du dialogue social et de l'activité. » Autrement dit, les travailleur-ses du dimanche l'auraient choisi. Mais a-t-on vraiment le choix quand on a un poste à temps partiel, dont, rappelons-le, 83% sont occupés par des femmes, et/ou quand on gagne un bas salaire, ce qui est le cas de 24% des femmes salariées ?

Ensuite, ce projet de loi prévoit des visites médicales « moins nombreuses » et la possibilité de contourner la médecine du travail. Alors que le travail de nuit a des conséquences négatives sur la santé. Ce contournement de la médecine du travail rendra invisible les effets négatifs de la précarisation du travail. Cette médecine est par ailleurs l'une des dernières garanties d'accès à la santé pour les femmes plus précaires.

Enfin, le projet de loi abrogera un alinéa de l'Article 2064 du Code Civil qui dispose que les contrats de travail sont soumis au Code du Travail et donc ne peuvent résulter simplement de l'accord entre deux personnes. A cela s'ajoute une réforme des Prud'hommes et de l'Inspection du Travail, qui demeure les dernières garanties contre les abus des employeurs. Cet affaiblissement des protections sociales touchera principalement les emplois précaires et les moins rémunérés.

Dans le monde du travail, les femmes sont les plus exposées à la violence économique. Un tel démantèlement des droits sociaux va aggraver la condition de tou-t-es les travailleurs-ses, en commençant par les plus démunis-es. Les femmes sont donc en première ligne des conséquences

sociales dramatiques d'une telle loi. Nous appelons donc les député-es qui s'apprêtent à débattre de cette loi à faire preuve de la plus grande vigilance quant à ses effets négatifs sur les droits des femmes et à remettre en cause ces dispositions néfastes.

## TEXTES

### 5 - Simone Iff, digne figure du féminisme - Mina Kaci - L'humanité.fr

«Simone, merci pour ce que tu as été, pour ce que tu as fait pour les femmes et les hommes.» Ces quelques mots de -Carine Favier et -Véronique Séhier, coprésidentes du Planning familial, illustrent parfaitement la portée du combat de Simone Iff, l'une des grandes figures du féminisme, décédée le 29 décembre 2014, à l'âge de 90 ans, dans son domicile parisien. Les deux militantes rendent ainsi hommage à celle qui les avait précédées à la tête du Mouvement français pour le planning familial (MFPF) de 1973 à 1981. La vie de Simone Iff s'est construite autour de son engagement en faveur de l'épanouissement sexuel. Ce qui l'incite à lutter très jeune pour la contraception et l'avortement. Dès 1946, elle intègre le collectif Jeunes Femmes, lequel informe très tôt sur les méthodes de contrôle des naissances. Ce groupe sera indirectement à l'origine de la création du Mouvement français pour le planning familial. Elle en sera l'un des piliers, dans ces périodes où la loi interdisait l'avortement. Dans ces années d'après-guerre, l'objectif de Simone Iff consiste à aider les femmes, qui avaient été acceptées comme salariées pour pallier la mobilisation des maris, à acquérir leur autonomie et leur indépendance. Or, très vite, les travailleuses posent le problème des naissances non désirées et sont demandeuses d'informations sur cette question qui les empêche d'accéder à la liberté. Issue de la bourgeoisie protestante, la foi n'a jamais été pour Simone Iff une -entrave à la lutte pour l'émancipation humaine. Mère de cinq enfants, elle n'hésite pas à confier avoir subi «un certain nombre» d'interruptions volontaires de grossesse (IVG), et avoir avorté seule plusieurs fois. Plus tard, elle a su «dépasser les -frilosités des médecins, embarquer le MFPF dans l'aventure des avortements clandestins (...). Elle a su nous transmettre son sens du collectif et sa capacité à être "politiquement incorrecte" », notent Carine Favier et -Véronique Séhier. C'est elle qui est à l'origine du -fameux slogan «Un enfant si je veux, quand je veux». Elle, aussi, qui était à l'initiative du «Manifeste des 343». Publié en 1971, dans le Nouvel Observateur, il avait touché l'opinion publique et pesé d'un poids considérable dans le débat pour la légalisation de l'IVG. De nombreuses associations, telles les Effronté-e-s ou Osez le féminisme, lui ont rendu hommage. De même que Marisol Touraine, la ministre de la Santé, ainsi que Najat Vallaud-Belkacem, ancienne ministre des Droits des femmes aujourd'hui à l'Éducation. Les unes et les autres saluent -l'inlassable combattante de terrain, entrée au cabinet d'Yvette Roudy, ministre des Droits des femmes en 1981. Là, elle continue sa lutte afin d'assurer des places dans les hôpitaux pour les femmes qui veulent avorter. Proche des communistes, elle s'engage aussi, jusqu'en 1983, et au sein du gouvernement, aux côtés des personnes prostituées, aidant à la mise en œuvre de formations pour celles souhaitant s'arrêter. C'est encore elle qui est à l'initiative de la création de la permanence Viol, Femme, Information. La grande dame restera un exemple pour les féministes de la nouvelle génération.

### 6 - Simone et Simone - Nos héroïnes - Annette Lévy-Willard

Simone Iff, l'initiatrice du «Manifeste des 343 salopes», vient de mourir. Nous en France on a eu deux «Simone» combattantes des droits des femmes. Un prénom de l'avant-guerre.

Simone de Beauvoir, bien sûr, et son *Deuxième Sexe* provocateur, publié en 1949, qui lui valut des insultes de ses camarades intellectuels masculins mais restera le livre de référence du XXe siècle des femmes. Et Simone Iff, la combattante de terrain, qui vient de mourir, à 90 ans. Deux «Simone» à notre Panthéon de l'histoire des Françaises. Deux révolutionnaires.

J'ai eu la chance de les connaître toutes les deux, femmes fortes et radicales pourtant venues de la bourgeoisie traditionnelle. Des féministes avec humour qui aimaient aussi les hommes. Elles avaient en commun l'enthousiasme et la résistance. L'une pour défendre ses idées - «*On ne naît pas femme, on le devient*» - l'autre pour forcer la libération concrète, le droit aussi évident, et nié depuis toujours, que «*le corps des femmes leur appartient*». Simone Iff a inventé le slogan si simple et de bon sens : «*Un enfant si je veux quand je veux.*»

Simple mais impossible dans la France moyenâgeuse et chrétienne. Un Moyen-Age qui dure... jusqu'à la fin des années 1960. Quand Simone Iff est devenue militante du tout nouveau planning familial en 1961 (elle sera élue présidente en 1973), il y avait quelques 600 000 avortements en France (et les autres en Hollande, en Angleterre...) Clandestins, dangereux, douloureux, chers. La contraception est interdite. La Femme peut enfin voter depuis 1945 (merci De Gaulle), pour le reste c'est l'archaïsme masculin. On n'a pas encore jeté aux poubelles de l'histoire la conception fasciste (ou nazie) de la famille selon le maréchal Pétain. Le Travail-Famille-Patrie que remet aujourd'hui dans l'actualité un Zemmour sans gêne et sans honte. Donc un flash-back sur ces années noires pour les femmes n'est pas inutile.

Simone Iff accueille alors dans ses centres du Planning des femmes et des couples désespérés qui viennent demander discrètement un diaphragme et des spermicides illégaux. Une capote aussi illégale. Des pilules illégales. Courageusement le Planning se débrouille pour fournir des moyens contraceptifs hors-la-loi. En 1967, le Parlement finit par autoriser la contraception, mais elle est réservée aux plus de 21 ans...

Simone Iff, mère de 5 enfants, se bat pour que les choses bougent encore, pour que les jeunes filles puissent avoir la pilule, et pour faire tomber le tabou ultime, le droit à l'avortement. Les deux Simone se rejoignent alors, en cette année 1971 pour frapper un grand coup, un coup historique. C'est le fameux «*Manifeste des 343*» surnommé très vite «*Manifeste des 343 salopes*» publié dans le *Nouvel Observateur* en avril. Simone de B. l'écrivain, l'a rédigé : «*Un million de femmes se font avorter chaque année en France. Elles le font dans des conditions dangereuses en raison de la clandestinité à laquelle elles sont condamnées, alors que cette opération, pratiquée sous contrôle médical, est des plus simples. On fait le silence sur ces millions de femmes. Je déclare que je suis l'une d'elles. Je déclare avoir avorté.*» Simone I. la militante, en a eu l'idée, et a pris son téléphone pour appeler des femmes célèbres (Catherine Deneuve, Françoise Sagan, Marina Vlady et 300 autres) et leur faire signer ce manifeste. Pour la première fois en France elles osent dire publiquement, vrai ou faux, qu'elles ont commis le délit d'avortement. Il faudra encore quatre ans pour que la loi Veil (la troisième Simone au Panthéon des femmes !) légalise l'avortement pour les Françaises «*en état de détresse*». Grande victoire pour les deux «*Simone*» qui continueront leur chemin, pionnières et intrépides, jusqu'à leur dernier jour.

## **7 - Comprendre la position de l'AFAC sur la prostitution - Associations des femmes autochtones du Canada - Sources : entreleslignesentrelesmots**

La position de l'AFAC est que la prostitution exploite les femmes et les jeunes femmes autochtones, et accroît les inégalités en fonction du sexe, de la race, de l'âge, de l'handicap et de la pauvreté. L'AFAC a adopté une résolution soutenant l'abolition de la prostitution. Ceci signifie que notre but est de mettre fin la prostitution des femmes et des jeunes femmes grâce à des mesures légales et à des politiques publiques qui reconnaissent les obligations de l'État d'assurer les besoins de base et de protéger les femmes et jeunes femmes de la violence des hommes à leur égard. Nous désirons que les hommes cessent d'acheter des services sexuels et d'agir en tant que proxénètes. Nous voulons arrêter la commercialisation du corps humain. Nous voulons sortir les femmes du cercle de la pauvreté et de la violence qui font d'elles des proies faciles pour la prostitution et enfin, qu'elles cessent d'être blâmées pour leur prostitution.

La prostitution est une préoccupation particulière pour les femmes autochtones. La prostitution n'est pas une activité traditionnelle des femmes autochtones. L'État a tenté d'éloigner les femmes de nos communautés, de nos enfants, de notre langue et de notre culture. Tous ces incidents contribuent à la rupture, infligée par la prostitution, que les femmes subissent par rapport à leurs propres corps et à leur sexualité. Les femmes autochtones sont largement surreprésentées dans le milieu de la prostitution et parmi les prostituées assassinées. Diviser les prostituées entre celles qui « choisissent » et celles qui sont « forcées » de se prostituer n'aide en rien. Dans la plupart des cas, les femmes autochtones viennent à la prostitution alors qu'elles sont de très jeunes femmes ou à cause de la pauvreté ou de la violence. C'est l'industrie du sexe qui encourage les femmes à voir la prostitution comme une identité choisie.

L'AFAC se rallie aux femmes du milieu de la prostitution pour exiger que l'État respecte les traités et les droits de la personne internationaux des peuples autochtones de vivre une vie exempte de violence et de pauvreté et de répondre à leurs besoins physiques, culturels et spirituels.

La légalisation des clients et des proxénètes n'aidera pas les femmes autochtones qui se prostituent actuellement. Lorsqu'il est question de légaliser la prostitution, les gens mélangent souvent la décriminalisation des prostituées et la décriminalisation des proxénètes et des hommes qui payent pour leurs services. On a tort de criminaliser les prostituées autochtones. Ceci ne fait que punir davantage les femmes pour leur pauvreté et leur exploitation. Ceci contribue aussi au nombre élevé de femmes autochtones dans les prisons et à la séparation des femmes autochtones de leurs enfants. L'AFAC appuie la décriminalisation des prostituées.

Il serait aussi utile de criminaliser les proxénètes et les hommes qui achètent les services sexuels des femmes autochtones. Ils infligent fréquemment des sévices physiques et sexuels aux femmes autochtones du milieu de la prostitution et contrôlent les prostituées, et ce, partout; tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Ceci cause de réels dommages aux femmes et jeunes femmes autochtones en exploitant leur pauvreté, leurs dépendances et ajoute à leur historique de violence. Ils maintiennent le système de la prostitution en place et en profitent. L'AFAC appuie la criminalisation de l'achat de services sexuels. Nous soutenons aussi la criminalisation de ceux qui profitent de la prostitution des femmes et des jeunes femmes.

Les partisans de la décriminalisation des clients et des proxénètes affirment que les femmes seront plus en sécurité si elles se prostituent dans des bordels et des salons de massage légaux. Nous savons que les femmes autochtones demeureront principalement dans la rue, car le racisme et la pauvreté font en sorte qu'elles subissent les formes de prostitution les plus exploitantes, peu importe où elles ont lieu. Mais le plus important est que les bordels et les salons de massage sont des endroits inacceptables pour les femmes et jeunes femmes autochtones. L'État a forcé les femmes autochtones à aller d'une institution à l'autre : pensionnats, maisons d'accueil, centres d'accueil et prisons pour n'en nommer que quelques-unes. L'AFAC refuse d'accepter les bordels comme la nouvelle institution pour les femmes et les jeunes femmes autochtones. Nous refusons d'accepter que la prostitution soit la solution officielle pour répondre à la pauvreté des femmes.

Comment pouvons-nous abolir la prostitution?

La prostitution des femmes et des jeunes femmes n'est pas seulement un problème pour les femmes du milieu de la prostitution. Ce n'est pas une question morale. C'est un enjeu pour toutes les femmes qui soutiennent l'égalité. Tant et aussi longtemps que les femmes et les jeunes femmes autochtones seront achetées et vendues dans le cadre de la prostitution, les femmes autochtones n'obtiendront jamais l'égalité.

Les femmes et les jeunes femmes autochtones doivent être respectées et valorisées. Nous voulons que les hommes cessent d'acheter des femmes et de jeunes femmes dans le cadre de la prostitution. Nous voulons abolir la vente de corps humains; L'État doit s'opposer à la commercialisation des corps des femmes. Nous voulons des lois qui criminalisent l'achat de services



sexuels et les profits provenant de la prostitution des femmes et de jeunes femmes ; Les femmes et les jeunes femmes autochtones ne doivent pas être punies pour leur propre exploitation. Nous soutenons la décriminalisation des femmes prostituées ; La violence des hommes envers les femmes est un délit grave qui ne doit pas être toléré. Nous soutenons la criminalisation de l'achat de services sexuels par les hommes et de ceux qui profitent de la prostitution des femmes et des jeunes femmes ; Les femmes et les jeunes femmes autochtones méritent une vie exempte de pauvreté et de violence. L'État doit respecter les peuples autochtones et leur donner le pouvoir de subvenir aux besoins de leur communauté.

Le mouvement visant à abolir la prostitution n'est pas une campagne morale. Il tire son origine dans l'égalité et la protection des droits de la personne pour les femmes qui veulent quelque chose de mieux pour les femmes et les jeunes femmes que d'être enlisées dans la prostitution et soumises à la violence émotionnelle, physique et spirituelle.

Novembre 2012

*L'AFAC est membre de la Women's Coalition for the Abolition of Prostitution. Cette coalition est intervenue dans l'affaire R. contre Bedford pour présenter ces arguments. La Women's Coalition soutient le modèle nordique de la politique de prostitution qui utilise l'éducation publique pour décourager la prostitution, criminaliser le proxénétisme et l'achat de services sexuels, et fournir aux femmes de réelles alternatives à la prostitution.*

## **8 - Femme travestie en homme et morte il y a 75 ans, Madeleine Pelletier était la première interne en psychiatrie - Marine Le Breton - Le HuffPost**

« Un chapeau melon, un costume d'homme et une canne qui lui donnent un faux air d'Olivier Hardy ». Ce n'est pas un homme d'affaires que décrit Hélène Soumet dans son livre *Les travesties de l'histoire*, mais une femme qui, il y a 75 ans, le 19 décembre 1939, mourrait dans l'indifférence, internée dans un asile après avoir été accusée de pratiquer des avortements. Cette femme, travestie comme l'indique le titre de ce livre, était pourtant loin d'être méconnue à son époque. Et pour cause, elle était la première femme interne en psychiatrie.

" »Si elle n'a pas eu de procès lorsqu'on a découvert qu'elle pratiquait des avortements, c'est parce qu'elle était très connue », explique Hélène Soumet, professeur de philosophie et de culture générale. A l'époque, celle qu'on appelait les "faiseuses d'ange" étaient en effet guillotines.

Fille d'un père cocher et d'une mère marchande de légumes, Madeleine Pelletier naît le 18 mai 1874 « dans la crasse et les odeurs nauséabondes d'une pauvre échoppe de fruits et légumes des Halles » à Paris. Son enfance est synonyme de calvaire, elle grandit dans une maison dégoûtante avec une mère qui la maltraite. « Elle avait un milieu social abominable, ne faisait pas du tout partie du milieu de la bourgeoisie », nous précise Hélène Soumet. De cette jeunesse, elle en ressortira avec un profond dégoût du corps humain. « L'idée même d'avoir été dans le ventre de madame Pierrot (sa mère, ndlr) mêlée aux boyaux et au caca lui est insupportable », raconte Hélène Soumet reprenant les propos de Madeleine dans son autobiographie *La Femme vierge*, publiée en 1933. « Elle prend alors conscience de la situation de la femme, éternelle mineure, étranglée dans son corset, vouée au mariage, véritable esclave sexuelle de l'homme ».

Elle quitte l'école à 12 ans. Brillante, elle saura pourtant s'éduquer seule, passant des journées entières dans les bibliothèques. Vers 1887, un livre la marquera à tout jamais : *Fédora la nihiliste*, ou l'histoire d'une femme qui se révoltait. « Elle prend alors conscience de la situation de la femme, éternelle mineure, étranglée dans son corset, vouée au mariage, véritable esclave sexuelle de l'homme. Pour échapper à ce destin servile, elle commence à porter des tenues masculines », écrit Hélène Soumet. A savoir, elle commence à porter le pantalon sans - quelle offense ! - en demander l'autorisation au préfet auparavant, ce qui était obligatoire à l'époque. L'ordonnance du 16 brumaire an IX (7 novembre 1800), ou « ordonnance concernant le travestissement des

femmes », abrogée seulement le 31 janvier 2013, exigeait notamment que :

2 - Toute femme désirant s'habiller en homme devra se présenter à la Préfecture de Police pour en obtenir l'autorisation ;

3 - Cette autorisation ne sera donnée que sur le certificat d'un officier de santé, dont la signature sera dûment légalisée et, en outre, sur l'attestation des maires ou commissaires de police, portant les noms et prénoms, profession et demeure de la requérante ;

4 - Toute femme trouvée travestie qui ne se sera pas conformée aux dispositions des articles précédents, sera arrêtée et conduite à la préfecture de police ;

En 1896, Madeleine réussit son bac. Un an plus tard, elle obtient une bourse d'études par le conseil de Paris. Dans la foulée, elle prépare un certificat d'études en physique et chimie, puis s'inscrit en médecine en 1899. Elle réussira le cursus en 5 ans, avant de vouloir poursuivre ses études en demandant un internat en psychiatrie. « L'internat lui est refusé car elle est une femme et ne jouit donc pas de droits politiques - exactement comme un prisonnier ou un apatride, c'est le prétexte qu'on lui avance pour l'exclure », lit-on dans *Les Travesties de l'histoire*. Les femmes sont acceptées en internat dans les hôpitaux depuis 1885, mais pas encore dans les asiles. Heureusement, elle est aidée par Marguerite Durand, dirigeante du journal féministe *La Fronde*, qui lance une campagne de presse contre cette injustice.

La même année, elle devient la première femme interne des asiles. A ce moment-là, elle porte des robes et a encore les cheveux longs. Mais cela ne suffira pas à faire d'elle une interne normale. Parce qu'elle est une femme, ses confrères « lui mènent la vie dure ». « Le monde n'aime pas les femmes qui se distinguent du troupeau, les hommes les rabaissent, les femmes les détestent », écrit-elle à son amie Arria Ly. Extrême - pour l'époque - dans ses idées, elle décide de ne pas y aller par quatre chemins. En 1905, elle se coupe les cheveux et adopte définitivement les vêtements pour homme. Malgré tout, elle ne réussit pas à devenir psychiatre. « Après avoir insisté pour passer le concours, elle le rate », précise Hélène Soumet. « Elle est alors nommée médecin des Postes. La première femme à devenir psychiatre est Constance Pascal ».

« Je montrerai les miens [seins] dès que les hommes commenceront à s'habiller avec une sorte de pantalon qui montre leur... ». « Il existe plusieurs formes de travestissement », tient à nous préciser Hélène Soumet. « Certaines femmes se travestissent car elles veulent séduire d'autres femmes, les 'queer' qui, dans la lignée des écrits de Judith Butler, soutiennent que le genre n'est pas fixe, et le travestissement émancipationniste, celui de Madeleine Pelletier ».

Avant-gardiste, Madeleine a un avis bien tranché sur les injonctions faites aux femmes. « Pour elle, c'est une réelle perte de temps de s'habiller aux normes de l'époque. Les corsets sont tellement serrés qu'on ne peut rien faire », précise Hélène Soumet. Mais plus encore, son costume d'homme est un vrai symbole d'une lutte pour l'égalité des sexes. « Mon costume dit à l'homme, je suis ton égale », écrit-elle en 1919. Néanmoins, elle ne sera pas soutenue par les féministes de l'époque qui estiment que son travestissement est une trahison envers les femmes. Preuve de ce profond rejet, Madeleine Pelletier n'aura d'ailleurs que très peu de patients durant toute sa vie, la plupart étant des prostituées.

Pourtant, le travestissement n'était pas la seule carte féministe qu'elle avait entre les mains. Très impliquée en politique et militante (elle était membre de la SFIO), elle conseille aux femmes de pratiquer l'autodéfense. Elle entend également faire voler en éclats les conceptions de la famille et de la sexualité. Pour elle, la cellule familiale est un lieu d'oppression de la femme. Quant à la sexualité, elle l'a toujours rejetée par conviction. « Elle refusait tout acte sexuel, nous explique Hélène Soumet, car elle estimait qu'on devenait dépendant de l'autre, sa chose. C'était hors de question pour elle d'être contrôlée ! ». Elle est également accusée de lesbianisme. Mais à ces accusations, elle botte en touche: « Le voyage à Lesbos ne me tente pas plus que le voyage à Cythère » (Lesbos, île de naissance de Sappho d'où vient le mot saphisme; et Cythère, l'île de tous



les plaisirs), a-t-elle écrit.

Mais surtout, Madeleine Pelletier défend le droit à l'avortement, et le pratique. En 1913, elle ose d'ailleurs publier *Le droit à l'avortement*. « Son féminisme était vraiment radical. Elle voulait soulager les femmes », nous indique Hélène Soumet. Pendant des années, elle aidera ces femmes en détresse, certainement des prostituées pour la plupart. Ce n'est qu'en 1937 qu'elle se fait dénoncer. Par un homme qui avait violé l'une de ses patientes âgée de 14 ans. Cet homme était le frère de la jeune fille.

Connue pour son engagement politique, l'aide fournie à la Croix rouge pendant la première Guerre mondiale, et parce que la confrérie des médecins est sacrée, elle est inculpée puis relaxée. A la place de la prison, elle a donc eu le droit à l'asile. Ayant été victime d'un accident vasculaire cérébral la même année, la déclarer folle et plus en possession de tous ses moyens fut d'une extrême facilité. Elle meurt désespérée sept mois plus tard. Il faut attendre des années pour que ses combats soient évalués à leur juste valeur. Mais elle le disait elle-même : « Je suis née plusieurs siècles trop tôt ».

*Collection : Histoire EGF - Professeur de culture générale et de philosophie, Hélène Soumet est passionnée par l'histoire des femmes. Auteur de plusieurs ouvrages, dont notamment Le Petit Larousse des grands philosophes, elle aime transmettre à ses lecteurs sa passion pour la culture et l'histoire à travers des récits vivants et une écriture enlevée.*

## DÉBATS, CONFÉRENCES, SORTIES MILITANTES...

### **9 - Rencontre avec Virginie Despentes pour la parution de son roman *Vernon Subutex* (Grasset)**

Qui est Vernon Subutex ? Une légende urbaine. Un ange déchu. Un disparu qui ne cesse de ressurgir. Le détenteur d'un secret. Le dernier témoin d'un monde disparu. L'ultime visage de notre comédie inhumaine. Notre fantôme à tous. Vernon Subutex, ancien disquaire à la dérive, ne peut guère compter que sur Alex Bleach pour l'aider à payer ses factures. Quand celui-ci meurt d'overdose, Vernon est expulsé de son appartement parisien et doit se faire héberger à droite et à gauche, sans se douter que tout le monde le recherche afin de mettre la main sur la vidéo que lui a laissée la pop star avant de mourir. Un nouveau roman à suspens de V. Despentes dont le deuxième volume est prévu pour mars 20

*Vendredi 23 janvier - 19h - Librairie Violette and Co - 102 rue de Charonne - 75011 Paris, M° Charonne ou Faidherbe-Chaligny. Bus 46, 56, 76, 86*

### **10 - Rencontre avec les rédactrices du dossier "MLF : le détournement" - ProChoix n°63 - 28 janvier**

Témoins, participantes, transfuges, historiennes, journalistes, sociologues... Plusieurs femmes ont décidé de (re)prendre la plume pour réfléchir à ce que fut l'aventure du Mouvement de libération des femmes, et certaines pour rendre compte de leur passage dans le groupe Psychanalyse et Politique créé et guidé par Antoinette Fouque décédée l'an dernier. Mises au point, témoignages et critiques d'une main mise politique sont au sommaire de ce dossier qui revient sur une période importante de l'Histoire du féminisme à partir du tout début des années 70.

*Mercredi 28 janvier - 19h - Librairie Violette and Co - 102 rue de Charonne - 75011 Paris, M° Charonne ou Faidherbe-Chaligny. Bus 46, 56, 76, 86*

### **11 - Colloque : Face à la crise, les extrême-droites sont un danger pour les femmes et la justice sociale - 31 janvier - CNDF**

9 h - Accueil des participant-es ; 9h30 - Ouverture du colloque ; Introduction : Suzy Rojzman

10h - Qui sont ces extrêmes droites ? - Jean Marie Bonnemayre, Président du Conseil National des Associations Familiales Laïques : "De la critique de l'idéologie familialiste au retour sur le devant de la scène d'une droite maurassienne, catholique, et vichyste." ; Luz Mora, membre de Visa (Vigilance Initiatives Syndicales Antifascistes ) : Déconstruction du discours du FN ; André Dechot, membre de la Ligue des Droits de l'Homme, co auteur de « La galaxie Dieudonné » aux éditions Syllepse : Déconstruction discours Soral Dieudonné ; Julien Longhi, Maître de conférences en sciences du langage à l'Université de Cergy Pontoise : "De la femme objet à l'objet discursif : représentations des femmes et de la "féminité" dans Le suicide français d'Eric Zemmour "

11h45 - «Réarmement théorique» et luttes - Introduction : Muriel Naessens ;

Immigration : Catherine Wihtol de Wenden, Directrice de recherche au CNRS (CERI-Sciences-Po) et Françoise Nassoy, membre de Femmes égalité sur les grèves des femmes immigrées

12h40 - Déjeuner libre

14h- Rapports sociaux de sexe et genre : Armelle Testenoire, Maîtresse de conférences à l'Université de Rouen et Cécile Ropiteaux membre du Snuipp-FSU, syndicat enseignant du premier degré "De la manif pour tous aux JRE : attaques contre l'égalité à l'école - Décrypter les discours réactionnaires" - Famille : Yvonne Guichard-Claudic, Sociologue, Maîtresse de conférences et Jocelyne Fildard, membre de la Coordination Lesbienne en France et du Cndf - Laïcité : Natacha Chetcuti, Sociologue, chercheure associée au Centre de Recherches Sociologiques et Politiques de Paris et Mimouna Hadjam, membre d'Africa 93, La Courneuve - Droits sociaux, protection sociale : Édouard Grosz du Réseau salariat et Odile Merckling, membre du Cndf

16h40 - Débat : Comment lutter contre les extrêmes droites ?

17h30 - Pas de lutte efficace contre l'extrême-droite sans projet politique. Pas de projet politique, de changement de société sans prendre en compte le caractère émancipateur et subversif de la lutte féministe - Élisabeth Ackerman

17h45 Synthèse des débats et conclusion

*Samedi 31 janvier, Mairie du 4<sup>ème</sup>*

## **12 - Maternité des Lilas : concert de soutien - Paris - 9 janvier**

Pour les 40 ans de la loi Veil, pour défendre le droit fondamental à l'IVG, nous organisons une soirée de soutien. L'occasion une fois encore de rappeler que la maternité, toujours en lutte pour sa survie, défend ce droit depuis 50 ans. Au cours de cette soirée, plusieurs artistes se produiront sur scène. La programmation complète sera révélée prochainement... Mais nous pouvons déjà vous annoncer Arthur H, Clarika, Julie et Moi, Sophie Darly...

Participation libre. L'argent récolté à cette occasion sera reversé entièrement au collectif maternité des Lilas.

L'entrée se fera sur réservation via Internet à partir de ce soir, à cette adresse : <http://www.la-maternite-des-lilas-vivra.com/reservation-concert/>

Le concert est en placement libre (salle debout), mais la réservation est obligatoire sur notre site pour entrer dans la salle (contrôle des billets à l'entrée).

Attention: Les places étant limitées, nous allons probablement ouvrir les réservations par salves durant la semaine, afin de permettre à tout le monde d'avoir l'information. Si vous n'avez pas réussi à en avoir, rien n'est perdu, re-tentez votre chance plus tard !!!

*Le 9 Janvier 2015, Théâtre du Garde-chasse, Les Lilas, 20h30*

## **13 - Débat « De la démocratie exclusive » - Gèneviève Fraisse - 13 janvier - Institut Tribune socialiste**

Le modèle démocratique s'est construit sur l'exclusion des femmes de la Cité, exclusion qu'il fabrique, sans l'énoncer. C'est pourquoi il s'agit d'une « démocratie exclusive ». Penser la

démocratie implique que l'émancipation des femmes, les notions de liberté et l'égalité, celle du consentement et son caractère paradoxal soient prises en compte comme un élément axial et non comme un corrélat périphérique.

L'idée de parité est, pour Geneviève Fraisse, une figure de l'égalité pour penser le partage du pouvoir entre les femmes et les hommes et dans tous les domaines, rien de plus. La volonté de s'inscrire dans une démarche égalitaire suscite aujourd'hui une interrogation sur les stéréotypes sexués : chercher à les détruire ou à les réduire, n'est-ce pas finalement les renforcer ?

*Geneviève Fraisse est philosophe et historienne de la pensée féministe. Directrice de recherches au CNRS, elle dispense à Sciences Po un cours de philosophie « Pensée des sexes et démocratie » dans le cadre de PRESAGE (Programme de recherche et d'enseignement des savoirs sur le genre). Elle a été déléguée interministérielle aux droits des femmes de 1997 à 1998 et députée au parlement européen de 1999 à 2004, élue sur la liste « Bouge l'Europe ! » menée par Robert Hue.*

*Elle a publié, notamment, « Muse de la raison, démocratie et exclusion des femmes » (1989, Folio-Gallimard 1995), « Les femmes et leur histoire » (1998, Folio-Gallimard, 2010), « Les deux gouvernements : la famille et la cité » (Folio, Gallimard, 2000), Du Consentement (Seuil, 2007), « A côté du genre, sexe et philosophie de l'égalité » (Le bord de l'eau, 2010), « Les excès du genre : concept, image, nudité » (Editions Lignes, 2014)*

Mardi 13 janvier - 18h30 - Institut Tribune socialiste - 40 rue de Malte - 75011 Paris

## LIVRES, CINÉMA, THÉÂTRE, TÉLÉVISION...

### 14 - Livre : Les Travesties de l'Histoire - Hélène Soumet

"Le monde ne te fera pas de cadeau, crois-moi... Si tu veux avoir une vie : vole-la !" Extraite des Mémoires de Lou-Andreas Salomé, cette impérieuse injonction pourrait être la devise de ces femmes intensément libres qui n'ont eu d'autres choix que celui de se travestir, de voler une identité d'homme pour vivre tel qu'elles l'entendaient. C'est à elles que cet ouvrage est consacré. Mystiques, guerrières, savantes, aventurières ou artistes, figures oubliées ou au contraire devenues légendes pour avoir osé braver l'ultime interdit, ces femmes ont en commun une soif de vivre à leur manière, envers et contre tout : l'indifférence de la société, le poids de la religion et, partout, la domination masculine. De Mulan, la jeune Chinoise tirée de l'oubli par les studios Disney, à Colette, dont le travestissement fut moins vital - question d'époque sans doute - en passant par Jeanne d'Arc, George Sand ou encore les pirates Anne Bonny et Mary Read, découvrez l'histoire de ces femmes culottées qui ont fait le choix, bien avant l'heure, de vivre à égalité avec les hommes !

*Editeur : FIRST (15 mai 2014) ; Collection : Histoire ; 19euros95*

### 15 - Exposition : "Convictions intimes" - de Marie Docher - 7 janvier

Des mots sont apparus dans nos vies, au début de l'hiver 2012. Des mots cinglants, nous stigmatisant, nous montrant du doigt, jugeant notre vie intime, notre légitimité à nous unir, à élever des enfants. Des projections d'un intime majoritaire encapsulées dans un discours pseudo-savant, déniaient tout sens aux intimes qui ne lui ressemblent pas, convictions intimes se prenant pour vérité. Nous, au début, c'était ma compagne, son fils de 8 ans et moi. Puis ce nous s'est élargi sous la violence des coups portés. Ces mots ont été prononcés lors de débats, dans les médias, lors de manifestations de rue, de repas familiaux, de soirées amicales. Ces mots sont venus imprégner nos vies, nos peaux, nos regards, nos vêtements, comme une odeur tenace, persistante. Ils surgissaient dès le matin, aperçus dans un journal, hurlés dans la rue, répétés en boucle sur les radios, et nous laissaient écoeurées le soir, et infiniment tristes. Une partie de la loi a été votée et le calme espéré n'a été que de courte durée. En tatouant ces mots sur nos corps, notre vie quotidienne, je veux montrer à quel point nous avons été changés, durablement, par la violence, le conservatisme et l'ignorance. Au cours de ce projet, j'ai également monté une vidéo « On est envahis » J'ai

retranscrit cette parole publique et la fait lentement défiler sur fond de débats à l'assemblée, de manifestations, de tous ces moments qui m'ont/nous ont marqué. Je la présente à la galerie sur une tablette, sous un passe partout, au même format que les photos. On peut faire la même chose ou si tu as un projecteur, c'est aussi bien. Comme tu veux. « Progressivement, par petites touches, par petits choix forcés, j'ai glissé de la sensation d'être au cœur de tous les possibles à la certitude d'être à la marge d'un monde étroit. »

Marie Docher : À douze ans, Marie Docher veut être photographe et écrivain. À dix-huit ans, elle prend un chemin de traverse et fait une école de commerce. À trente ans, elle crée et dirige une entreprise de communication visuelle. À quarante ans, elle perd tout et en profite pour devenir photographe. À cinquante ans, profondément choquée par les manifestations contre la loi sur le mariage pour tous, elle écrit ce livre. On est alors en 2014.

7 janvier - 19h - Librairie Violette and Co - 102 rue de Charonne - 75011 - 19 h

### **16 - Rencontre : Livre : Alors je suis devenue une Indien d'Amérique... de Elisabeth Lebovici**

Par goût, petite fille, on devient une Indien d'Amérique - on rêve d'espace et d'indépendance, on se met un bandeau sur le front pour tenir ses cheveux longs, on s'habille en pantalon. On ne sait pas, alors, que les Indiens survivent dans des réserves. Avec le temps, on devient adulte, les choix s'affirment. On encaisse les coups en se disant que c'est le lot commun, on fait sa vie avec une femme et son enfant. Ça va mieux, ça va bien. Et brutalement, les signaux passent au rouge. Quand une agence lui a demandé un reportage sur la Manif pour Tous, Marie a dit non. Impossible de les photographier, ces foules qui bannissent les couleurs arc-en-ciel de leur monde en rose et bleu. A la place, Marie a fouillé dans ses archives, dans ses souvenirs, elle a tatoué sur ses photos la violence des arguments réactionnaires repris par les traditionalistes de tous bords. Son livre, *Alors je suis devenue une Indien d'Amérique...* fait le récit, en mots et en images, d'une prise de conscience courageuse et lucide qui restitue le choc dans toute sa brutalité.

Elisabeth Lebovici : Historienne et critique d'art, elle a été journaliste au service culture de *Libération* entre 1991 et 2006. Elle est la co-auteure, avec Catherine Gonnard, de *Femmes artistes/ Artistes femmes* (Hazan, 2007) *Alors je suis devenue une Indien d'Amérique...* est publié par les [éditions iXe](#).

7 janvier - 19h - Librairie Violette and Co - 102 rue de Charonne - 75011 - 19 h

### **17 - Spectacle « Haine des femmes », d'après « Laissées pour mortes » de Nadia Kaci**

Ce témoignage a reçu le prix des Droits de l'Homme 2010 « C'est le portrait d'une vie amère, un cri de rage qui culmine après cette nuit terrifiante du 13 juillet 2001 ».

13 juillet 2001. Hassi Messouad, cité pétrolière du Sahara, Algérie. Une nuit. Enflammés par le prêche virulent de l'Imam de la mosquée locale, près de 500 hommes attaquent, mutilent, torturent et violent des centaines de femmes. Dix ans plus tard dans "Laissées pour mortes", Nadia Kaci a recueilli les témoignages de deux femmes, Rahmouna Salah et Fatiha Maamoura, qui se sont battues pour que les coupables soient condamnés. Le spectacle *Haine des femmes* raconte cette histoire tirée de faits réels.

Présence exceptionnelle de l'auteure jeudi 8 janvier 2015, à l'issue de la représentation.

La Maison des métallos, 94 rue Jean-Pierre Timbaud, Paris 11ème

### **18 - Radio : "Femmes Libres" - Radio Libertaire 89.4**

Mercredi 7 janvier : Interview de Nelly Pouget, saxophoniste et compositrice, réalisée dans le cadre du tournage de « Spirale Danse », film documentaire sur sa vie, réalisé par Jérémie Lenoir : « L'univers sonore multiple, multicolore de la saxophoniste Nelly Pouget, ses migrations, ses orchestres, ses compositions, ses spectacles et inventions. Une vie pleine et tournée vers l'avenir.

Sur les traces spiralées et intrigantes d'une artiste ».

<http://www.minuitregards.com/fr/nellypouget/>

Mercredi 14 janvier : La lectrice de Femmes libres nous fera découvrir « La chasse à l'amour » de Violette Leduc.

Le prix Artemisia 2015, pour la promotion de la bande dessinée féminine, est remis chaque année à une dessinatrice. Qui sera la lauréate 2015 parmi les dix titres présélectionnés ?

<https://associationartemisia.wordpress.com/accueil/>

Mercredi 21 janvier : Xavière Gauthier vient de publier « Avortées clandestines » aux Editions Mauconduit : elle a écouté les voix bouleversées de ces femmes qui avaient 20 ans dans les années 1960. Elles sont les survivantes des avortements clandestins qui tuaient une à dix femmes par jour, en France, avant la loi Veil. Elle a consigné ces témoignages essentiels pour que « les jeunes générations mesurent la valeur de la légalisation de l'avortement et se mobilisent contre le retour de cette barbarie ». Car aujourd'hui cet acquis fondamental est menacé partout dans le monde.

Mercredi 28 janvier : Après 1995 au Québec, 2000, 2005 et 2010 dans plus de 50 pays, la 4<sup>ème</sup> Marche Mondiale des Femmes reprend les routes en 2015 : les analyses, les revendications, les actions en préparation.

### **19 - Revue : « Féminismes au Maghreb » - Nouvelles Questions féministes**

Ce numéro est consacré à l'histoire des mouvements féministes en Tunisie, en Algérie et au Maroc, et à leur développement actuel, analysés par des chercheuses et des militantes du Maghreb. Avec les "printemps arabes", les Européen-nes ont découvert avec surprise la forte présence des femmes dans les manifestations et surtout qu'elles se mobilisaient pour revendiquer l'égalité des sexes. Jusque là, les Maghrébines et même l'ensemble des femmes arabes et musulmanes étaient vues à travers des lunettes coloniales comme soumises et résignées. Mais en fait, elles luttent pour leurs droits depuis près d'un siècle, avec constance.

*2014, 152 pages, 25 €*

---

Coordination Française Marche Mondiale des Femmes, 25/27 rue des Envierges, 75020 Paris ;  
Tel : 0144621204 ou 06 80 63 95 25, mail : [marchfem@rezisti.org](mailto:marchfem@rezisti.org) ; site : <http://www.mmf-France>